



Journal Municipal d'Information • N°204 • Septembre-Décembre 2017 • www.beaucamps-ligny.fr

L'Editorial

Actualités...

Le Fil Associatif

A Voir / A Venir

Très belles fêtes de fin d'Année à Tous !
Catherine Lefebvre





CEREMONIE DE RENTREE



La matinée de ce samedi 2 septembre 2017 a été riche en évènements, salle des fêtes Manu COURTIN.

Cette année Catherine Lefebvre avait voulu mettre à l'honneur l'artisanat en même temps que nos associations dès 9h30. A midi, elle a réuni les Beaucampois :

- pour accueillir les nouveaux habitants,
- remettre les dictionnaires aux élèves de CM2 de l'école du Tulipier et de l'institution Sainte-Marie en présence des directeurs: Mr DELAIRE et Mme HANSART,
- remettre la médaille du travail à 5 récipiendaires:
 - Mrs LECOCQ , LECLERC , TALPE pour 40 années d'activité (échelon Grand Or)
 - Mr RITTER pour 35 années d'activité (échelon Or)
 - Mr VERDRU pour 20 années d'activité (échelon Argent)
- donner des informations sur les travaux effectués dans la commune
- et enfin, emmener tout le monde pour inaugurer la nouvelle salle des Associations et la bibliothèque.

Cette année, le verre de l'amitié a été servi dans cette salle qui, nous l'espérons, rendra bien des services.

Emile Rose

L'ART FLORAL DES WEPPEES



Charlotte LECLERCQ, Artisan fleuriste, installée depuis quelques années dans l'espace commercial du no 6 rue de l'Eglise, vient de faire construire une habitation/commerce, le long du parking Henri BOIDIN. Désormais, L'ART FLORAL DES WEPPEES accueillera les amateurs de fleurs au no 34 bis rue de Fournes.

Tél : 03 20 52 36 21

Mail : lartfloraldesweppes@orange.fr

ER



TRAVAUX RUE DE LIGNY



Profitant des vacances scolaires de Toussaint, la MEL a fait procéder au remplacement de l'aqueduc traversant la chaussée, rue de Ligny.

Ces travaux font suite à une demande de la Mairie et vont solutionner enfin le problème d'inondations que nous subissons lors d'orages violents.

ER



Le barbecue des voisins de Beaufort ... Et oui ils l'ont fait ! RV avait été pris avant les vacances.



Le barbecue s'est déroulé mi septembre sous le soleil ...ce qui n'était pas gagné ... Un beau moment de convivialité entre voisins.

Catherine Dassonville

Le 15 OCTOBRE, c'est la journée du deuil périnatal

Dans notre société, le deuil est encore un sujet tabou... On accompagne la famille les premiers jours, jusqu'aux funérailles, puis on n'évoque plus le défunt, par discrétion, négligence ou peur de raviver le souvenir... Alors, que dire du deuil qui touche les bébés tout justes nés ou à naître ? Une grossesse n'est pas censée s'achever par la mort brutale de l'enfant... Et si cela se produit, la plupart du temps, on est gênés, mal à l'aise ; on ne sait pas quoi dire, on détourne le regard. Sans le vouloir, on blesse davantage les parents concernés en faisant comme si cet enfant n'avait pas existé.

Pourtant, le deuil périnatal n'est malheureusement pas si rare que cela : en France, il touche un couple sur 50.

Et quand il s'abat sur le couple, c'est toute la famille qui est touchée : les parents, bien sûr, mais aussi les frères et sœurs, qui voient s'envoler ce petit être, et avec lui, tous les projets d'avenir qu'ils avaient élaborés. La souffrance est immense ; le deuil périnatal n'est pas le deuil du passé, que l'on atténue en se replongeant dans ses souvenirs, c'est le deuil de l'avenir... avec, malheureusement, si peu de souvenirs à partager.

Ces enfants, morts avant de naître (de n'être, aux yeux de l'entourage ?), ont pourtant une existence bien réelle : ils portent un prénom, sont inscrits sur le livret de la famille, ont une sépulture au cimetière ou dans un jardin du souvenir. Ce n'est pas parce qu'ils n'ont malheureusement pas vécu, qu'ils n'ont pas existé.

Des associations œuvrent au quotidien pour aider les parents endeuillés et honorer la mémoire de ces tout-petits (au CHR de Lille, Association Nos tout-petits, référente : Madame Maryse Dumoulin).

Le 15 octobre, c'est la Journée internationale du Deuil

Périnatal. Ce jour-là, ayez une pensée pour les tout-petits trop vite envolés, leurs parents, leurs frères et sœurs, qui continuent d'avancer dans la vie, mais pour qui la cicatrice ne sera jamais refermée...

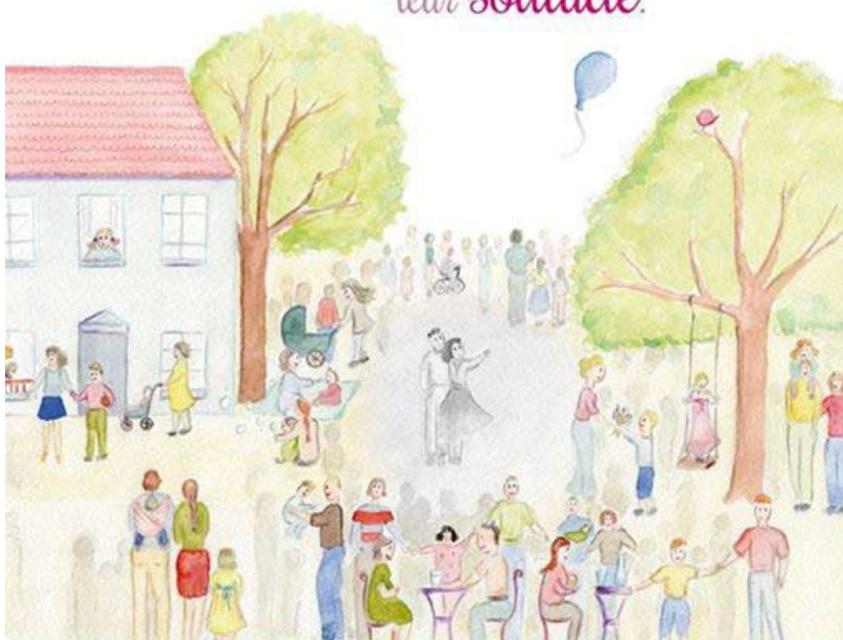
Merci pour eux.

Hélène Delmotte

En France, aujourd'hui, un couple sur 50 ne verra pas grandir son bébé décédé in-utero ou dans les premières semaines de sa courte vie.

Nous connaissons tous une de ces mères, un de ces pères.

Notre silence est aussi grand que leur solitude.



LE 15 OCTOBRE, C'EST LA JOURNÉE INTERNATIONALE
DE SENSIBILISATION AU DEUIL PÉRINATAL.

PENSONS-Y, PARLONS-EN...



GRANDS LÂCHERS DE BALLONS À PARIS, LYON ET AILLEURS EN FRANCE

WWW.LIVE-MARCHE-POUR-NOS-ANGES.FR



En cette période de travaux dans les champs (arrachage de betteraves, moisson des maïs...), la circulation d'engins agricoles est très importante sur les routes et l'accumulation de boue sur les routes notamment en sortie de champs peut constituer un réel danger.

BOUE : soyez vigilant sur la route

Les agriculteurs du village sont conscients de ce problème et mettent tout en œuvre pour éviter un éventuel accident. C'est en ce sens que la signalisation du danger par le biais de panneaux est obligatoire et que les agriculteurs font le maximum pour nettoyer la route après le passage des engins.

Il convient toutefois de demander aux automobilistes d'être très vigilants afin d'éviter de déraiser sur les routes. Donc si vous voyez de la boue sur la route que vous empruntez, levez le pied.

Kilien Beharel



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUID DU NORD DE LA FRANCE ?

évoluent assez lentement. Il me semble pourtant qu'il y a urgence.

On se dit sûrement, sans vouloir généraliser, que tout cela n'est pas pour maintenant ou bien, très égoïstement, que « ce n'est pas chez nous » ou encore qu'on trouvera sans aucune doute des solutions... Sauf que non, le changement est bel et bien en route partout et les solutions impliquent des changements de cap pour minimiser l'ampleur du phénomène. C'est aussi du côté des « adaptations » qu'il faut regarder.

Pour sensibiliser à cette problématique du réchauffement qui se déroule d'ores et déjà partout sur la planète et qu'il est encore possible de minimiser, le Cerdd (Centre Ressource du Développement Durable) et ses partenaires* ont mis au point

cette chouette exposition « +2 °C, le changement climatique près de chez vous ». Démarrée en octobre 2015 à Roubaix, présentée à Lille du 10 au 1er septembre, cette expo itinérante était encore visible jusqu'au 10 octobre 2017 à Hazebrouk.

De quoi est-il question ?

En quelques mots, il s'agit de présenter quelques constats, quelques signes du réchauffement d'ores et déjà visibles en Nord-Pas de Calais, les risques particuliers de la région et un scénario fictif où tout serait mis en œuvre pour limiter le réchauffement et lutter contre les effets.

Les 2°C, ça vient d'où ?

Selon le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolu-

Le réchauffement climatique, j'en ai déjà pas mal parlé (quelques exemples ICI, LA ou encore LA), mais il y a encore tellement à dire et tellement de personnes – décideurs, acteurs du changement, citoyens – à sensibiliser. Sans jouer au catastrophisme, tout ce qu'on peut lire de-ci de-là, n'est pas très encourageant et je trouve que les mentalités dans la prise de conscience du phénomène

* Partenaires : Dreal Nord-Pas de Calais, Forum des Sciences, MEL, Nausicaa, MRES...

tion du Climat), une augmentation au-delà de 2°C en 2050 (par rapport à 1880, soit avant l'ère industrielle) aurait des conséquences dramatiques et non maîtrisables. Ainsi on tente de rester dans cette fourchette, les états débattent, négocient et s'engagent (ou non) lors de sommets ou conférences internationales. Partout, on surveille les signes du changement climatique et ce, depuis la création de l'instance internationale « Convention Cadre des Nations Unies » en 1992 (Date du Sommet de la Terre à Rio).

Le réchauffement en Nord Pas-de-Calais

La région est sensible, pour plusieurs raisons :

- la proximité de la mer avec une façade maritime de taille importante et des zones situées sous le niveau de la mer (les Wateringues, point abordé plus loin),
- la forte densité de population, y compris dans les régions proches des côtes,
- la présence d'argiles qui ont tendance à se gonfler en absorbant l'eau avec la conséquence des risques de mouvements de sols,
- un réseau de voies navigables très développé,
- les risques sur les ressources en eau.

Différents signes de dérive et de souffrance sont observables :

- l'augmentation de température, presque 1,5 °C en + de hausse entre 1955 et 2013 à Lille
- l'augmentation du niveau de la mer (+ 9 cm à Dunkerque) avec pour conséquences les risques d'inondations et la modification des précipitations,
- l'érosion assez marquée du littoral,

- la dégradation des ressources en eau,
- la dégradation des sols (gonflement),
- la perte de biodiversité au niveau de différents milieux ou la modification des circuits de migration...

Un exemple préoccupant, souligné par l'exposition est celui du devenir du territoire des Wateringues (mot flamand signifiant « Cercle d'eau ») s'étalant sur 100 km². Cette région est un polder : un territoire gagné sur la mer. La zone est proche de la côte et forme un triangle entre Dunkerque, St-Omer et Calais, se trouve sous le niveau le plus haut de la mer (marée haute) et reçoit de l'eau de ruissellement des collines voisines. Elle se trouve protégée par digues et dunes mais nécessite de nombreux ouvrages hydrauliques pour évacuer l'eau : porte à la mer, stations de pompage pour pallier à l'écoulement gravitaire insuffisant, écluses, vannes ... Actuellement, le système est en équilibre assez fragile.

Avec la montée du niveau de la mer et les épisodes de forte pluviométrie annoncés par le changement climatique, des zones de grande surface sont menacées de submersion (avec des usines « sensibles ») et pourrait impacter de nombreux habitants.

Des solutions envisageables

Bien sûr, elles existent et touchent tous les secteurs, tous les acteurs. Il ne s'agit pas de solution miracle pour tout régler d'un coup mais de toute une palette de clés,

amenant parfois à une réorganisation drastique de nos vies quotidiennes, sociales, urbaines mais aussi bien sûr du monde de l'industrie, de l'agriculture, des espaces naturels ... Nous sommes tous concernés : le fait de vivre tous en symbiose est bien l'idée maîtresse que je retire de cette exposition.

Je ne vais pas passer en revue toutes les solutions mises en avant par l'exposition, juste quelques petits points de focus qui m'interpellent.

Ainsi, on nous amène à prendre conscience de la notion de cycle de vie d'un objet, d'un bien... L'analyse du cycle de vie (ACV) est une méthodologie permettant de rendre compte des différents impacts environnementaux d'un produit ou d'un procédé depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa fin de vie en intégrant les étapes de fabrication, le transport...

Est-il possible d'augmenter la durée de vie d'un produit de consommation ? Peut-être pas s'il rend l'âme, mais peut-être pourrait-on aller plus loin avec certains d'entre eux (en limitant les effets de mode par exemple ou en évitant de surcharger ses placards). Dans une grande majorité de cas, il est possible de recycler et



valoriser les déchets...

Notre cadre de vie aussi peut être modifié. Il faut se tourner vers la réorganisation des villes, comme certaines ont déjà su l'amorcer en y faisant entrer la Nature (pour diminuer les îlots de chaleur, relire cet ancien post sur les toits végétalisés), en créant des écoquartiers (limitation de la circulation des voitures au profit des transports en commun) ou en valorisant les friches urbaines. L'étalement des zones urbaines doit également être limité pour diminuer le transport (et la pollution qui l'accompagne), diminuer l'emprise sur les espaces naturels (souvent synonyme d'artificialisation des sols qui ne jouent alors plus leur rôle de « puits de carbone »)

Le transport n'est pas une mince affaire et pèse énormément dans la balance. Il s'agit du 2e secteur émetteur de GES en Nord Pas de Calais. Les solutions passent par le développement des transports en commun, de solutions de services, les vélos... sans oublier la conception même des moteurs.

Je terminerai donc par un dernier petit coup de projecteur sur l'industrie et l'énergie qui constituent deux volets majeurs dans la lutte pour le réchauffement par tous les aspects



liés à la production et l'utilisation de l'énergie, des matières premières et de la gestion des déchets.

Bien sûr, il est question d'améliorer les procédés afin de les rendre plus efficaces, moins gourmands en énergie (primaire) et en matières premières mais c'est aussi sur une nouvelle organisation entre industriels qu'il faut compter et qui est profitable à tous.

En se regroupant géographiquement, les industriels peuvent former une plateforme et optimiser les flux de matières premières et d'énergie, mieux gérer les déchets. Je vous en parlais ICI et aussi en présentant Rev 3 (3e révolution industrielle engagée par la région Hauts de France).

Mais c'est tout un réseau finalement entre lieux de vie des populations, services (incluant le transport) et industries qui peut changer beaucoup de choses :

- développement des énergies renouvelables (en lien avec le stockage) proches des lieux de consommation, intégrées au Tertiaire, et aux réseaux de chaleur,
- gestion de déchets par méthanisation pour la production de biogaz, qui alimente aussi des réseaux de chaleur,
- une meilleur efficacité énergé-

tique (bâtiments, usines, transports...),

- une meilleure adéquation consommation/ production (rôle des smart grids),
- la traque à l'énergie fatale* pour alimenter les réseaux de chaleur.

* l'énergie fatale concerne, entre autres, la fuite de calories d'un procédé, liée par exemple à des étapes de condensation ou de refroidissement nécessaires au process, ou simplement aux pertes thermiques. C'est le 2e principe de la thermodynamique (relatif à la dispersion d'énergie) : la bonne nouvelle est qu'on peut chercher des moyens pour « limiter » ces pertes.

Bref, merci pour cette belle exposition, et ce scénario « fictif » où en 2050 notre monde aura changé, car mieux organisé, plus respectueux du Monde et de ses habitants. Puisse cette exposition, en tournée encore jusque fin 2017, rencontrer la route d'un maximum de citoyens.

<http://lemondeetnous.cafe-sciences.org/2017/10/le-changement-climatique-quoi-du-nord-de-la-france/>

Pascale BAUGE

PLAN PRÉFECTURES nouvelle génération

Le traitement de vos demandes de carte d'identité, de passeport, de permis de conduire et de certificat d'immatriculation est modernisé et simplifié dans le cadre de la mise en place du « Plan préfetures nouvelle génération ».

La plupart de ces démarches se réalisent PAR INTERNET désormais, et non plus aux guichets de la préfecture ou des sous-préfectures.

Ces services en ligne présentent de nombreux avantages : sécurité, gratuité, gain de temps, accessibilité 7j/7 et 24h/24, traitement plus rapide de vos demandes et le cas échéant, possibilité de suivre l'avancement du dossier.

Évitez de vous déplacer en préfecture ou en sous-préfecture en réalisant votre démarche en ligne :

Certificat d'immatriculation

- Changer l'adresse de ma carte grise
- Déclarer la vente d'un véhicule
- Changer de titulaire
- Obtenir un certificat de non-gage
- Demander un duplicata pour remplacer ma carte grise perdue, volée ou détériorée (consulter le tutoriel-vidéo)
- Connaître le coût d'un certificat d'immatriculation

Permis de conduire

- Demander un permis de conduire
- Connaître le solde de mes points
- Savoir où en est la production de mon permis de conduire
- Connaître le résultat de l'examen du permis de conduire

Carte nationale d'identité et passeport

- Réaliser une prédemande de carte d'identité
- Réaliser une prédemande de passeport
- Demander un extrait acte de naissance (certaines communes ne proposent pas ce téléservice)
- Achat de timbres fiscaux électroniques
- Savoir où en est la production de mon Passeport ou de ma Carte nationale d'identité
- Connaître les villes adhérentes à la dématérialisation des actes de naissance (Si votre ville de naissance adhérente à ce service, la fourniture d'un acte de naissance dans le cadre de votre demande de passeport n'est plus nécessaire. La vérification de votre état civil s'effectuera de façon dématérialisée)

3400

Service 0,06 € / min
+ prix appel

ENTRETIEN DES CANIVEAUX

Pensez à nettoyer vos caniveaux pour faciliter l'écoulement des eaux vers les collecteurs pour le traitement des eaux pluviales.

Outre l'aspect écologique de ce geste, vous contribuerez à préserver la beauté du village.

TRANCHE DE VIE

À NOS CONCITOYENS REGRETTÉS:

Madame Raymonde KOZIEL,
décédée le 24 septembre 2017.

BIENVENUE À:

Maria SIX,
née le 19/08/2017,
rue de l'église

UNION:

PACS (Pacte Civil de Solidarité) **de Aurore MORANDA et Valentin BELBARRE,**
le 10 novembre 2017 rue des Silènes

UN SERVEUR VOCAL DÉDIÉ AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Un serveur vocal interactif national dédié aux appels concernant toutes demandes relatives aux procédures de demandes de titres (carte grise, permis de conduire, carte nationale d'identité et passeport) est mis à disposition des usagers au 34 00 (0,06 centimes d'euros la minute, soit 0,18 centime pour un appel de 3 minutes par exemple).

Toutes les démarches en ligne

Retrouvez l'ensemble des téléprocédures mises en place par le ministère de l'Intérieur (paiement des amendes, associations, dépôt de plainte, élections, vidéo-protection...) sur

www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Mes-teleservices

A partir du 2 octobre : de nouvelles modalités d'accueil en préfecture et dans les sous-préfectures.

Afin de prendre en compte ces nouvelles démarches désormais totalement dématérialisées, les services de la préfecture et des sous-préfectures du Nord font évoluer les modalités d'accueil des usagers et leurs horaires d'ouverture.

À Lille, à partir du 2 octobre, les services se consacreront à l'instruction des dossiers complexes et non dématérialisés les lundi, mardi, et mercredi matin, de 8h30 à 12h00. Ne vous déplacez

plus pour présenter vos demandes qui pourraient être déposées en ligne : elles ne seront plus traitées aux guichets de la préfecture. Consultez les modalités d'accueil en préfecture.

Les sous-préfectures font également évoluer leurs horaires d'ouverture. Consultez les modalités d'accueil en sous-préfecture.

Pour en savoir plus

Consultez le guide pratique "Préfectures nouvelle génération - Pour une nouvelle relation avec l'utilisateur" édité par le ministère de l'Intérieur :

34 00

Préfectures
nouvelle génération
Pour une nouvelle
relation avec l'utilisateur

- ✓ Préfectures nouvelle génération - Pour une nouvelle relation avec l'utilisateur
- ✓ Mes démarches à portée de clic
- ✓ Des téléprocédures pour chaque titre
- ✓ Les points et espaces numériques
- ✓ Les tiers de confiance : des professionnels agréés ou habilités

Souvenez-vous : le 2 septembre, c'était SA soirée !!! Pour Qui ?? Mais pour le Comité des Fêtes bien sûr !!! Et ses fameuses Moules-Frites !! Record d'affluence absolu !! Et bien qu'en effectif restreint cette année, les membres présents ont mis les bouchées doubles pour nous offrir une prestation de qualité avec bonne humeur et service assuré !!! Ils nous ont régalez de leur menu concocté de mains

de maîtres (aux fourneaux : Josiane et Benoît) et servi avec le sourire par une équipe étoffée de bénévoles salvateurs !! Au nom de Tous, un immense bravo , car une fois les convives repartis l'esprit léger après ce bon moment festif, pour le Comité, la soirée est loin d'être achevée..... Merci à Vous qui ne comptez pas votre énergie pour notre plus grand bonheur !

Catherine Lefebvre



BEAUCAMPS DU RIRE 2ème Edition



Oui on a aimé !!!

Adeptes de la première heure et nouveaux spectateurs se sont retrouvés ce 6 octobre à la salle des fêtes pour un grand moment de divertissement. " Aime-moi ... si tu peux ! " , pièce de Julien Sigalas, mise en scène par Audrey Stahl-Truffier, présenté par Quentin, un jeune beaucampois, et joué par Manon Guilluy et Matthieu Kalka. Le spectacle est adapté au lieu et à l'actualité ... Hervé (Matthieu Kalka) était vraiment en panne de voiture !.

La pièce a été suivie d'une belle prestation vocale d'Antoine, aussi à la technique.

Nombreux sont ceux qui ont pu discuter avec l'équipe en fin de spectacle. Vivement la troisième Edition !

Bernard Lefebvre





CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année, la pluie s'était invitée au rendez-vous ; ce qui n'a pas découragé les Beaucampoïses, les directeurs d'écoles et les enfants à venir participer à la cérémonie du 99-ème anniversaire de l'armistice.

Comme chaque année, l'harmonie de RADINGHEM a assuré la partie musicale et Catherine LEFEVRE

a remémoré les méfaits de cette guerre.

Un vin d'honneur a été servi au foyer rural ; ce qui a permis de constater le travail effectué par les employés municipaux sur la rénovation des portes d'entrées du foyer et des anciens vestiaires sportifs.

ER



COLOMBARIUM

Notre colombarium de 12 cases affichait bientôt complet : il restait à ce jour 3 cases disponibles.

Nous avons décidé de faire construire un nouveau monument de 12 cases, au dos du précédent.

Le format et la disposition ne changent pas ; par contre, le coloris noir fin / gris Panda a été préféré au granit rose. Les portes sont de couleur noir fin.

Pour information, nous vous communiquons les tarifs fixés par la commune pour l'achat d'une concession au cimetière :



Concession de caveau en pleine terre :

215,99 EUROS
pour une durée de 30 ans
358,80 EUROS
pour une durée de 50 ans

Concession au Colombarium :

850 EUROS
pour une durée de 50 ans

ER



« Viens y courir beaucampois »

Un rdv annuel dans notre région est la braderie de Lille avec également son semi-marathon et son dix kilomètres. Cette année, une nouvelle présentation « VIENS Y COURIR » avec la participation des villes de Marcq-en-Barœul, La Madeleine et Lille. Ce fut un moment convivial entre sportifs sous un beau soleil. Pour ma part, j'ai couru pour une opération « Septembre en Or » pour repousser les limites des enfants atteints de cancer.



C'est avec plaisir que j'ai accepté de représenter Catherine Lefebvre pour la remise des récompenses par la MEL (challenge entreprise et des communes). Je n'ai pas été récompensé par mes performances stagnantes mais par celle des Beaucampois. Le village s'est vu attribué la troisième place derrière Escobecques et Erquinghem le Sec pour son nombre de participants à ces courses dans la catégorie de -1000 habitants. Nous étions 7 personnes du village et j'en profite pour les féliciter pour leur participation.

Nous pouvons dire que les Weppes sont toujours dans la course avec les deux premiers et les clubs environnants (Foulées Sainghinoises, Fournes en Weppes PACCAP, Herlies AG2R et Radinghem en Weppes Runninghem). Perso je fais partie de Runninghem et nous courons le dimanche matin 10h00 place de la mairie en tout simplicité. Vous êtes les bienvenues et nous pourrions participer ensemble à la prochaine course de la brader'y et n'oubliez pas que le sport c'est la santé...

André Bonneel

DÉMARCHES DES TUTORIELS VIDÉOS POUR GUIDER LES USAGERS DANS LES DÉMARCHES EN LIGNE RELATIVES À LEUR "CARTE GRISE"

Depuis le 6 novembre, les démarches concernant les permis de conduire et les certificats d'immatriculation se font exclusivement en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés.

Ces services en ligne présentent de nombreux avantages : accessibilité 7j/7 et 24h/24, gain de temps, sécurité, gratuité, traitement plus rapide de vos demandes et le cas échéant, possibilité de suivre l'avancement du dossier.

Pour accompagner les usagers dans la réalisation de leurs démarches « cartes grises » sur Internet, des tutoriels vidéos sont disponibles sur YouTube :

Pour plus d'informations sur le déploiement des démarches en ligne



**Déclaration
de cession d'un véhicule**

<https://www.youtube.com/watch?v=bBLVnoQLCdQ>



**Déclaration
de changement d'adresse**

<https://www.youtube.com/watch?v=mcTFzPzbjfs>



Changement de titulaire

<https://www.youtube.com/watch?v=nD4BXeAAcWw>



Demande de duplicata

https://www.youtube.com/watch?v=owuXN8_a7pg&t=1s



**Une « téléprocédure
complémentaire » est mise
à la disposition des usagers
et recouvre toutes les
autres démarches :**

<https://www.youtube.com/watch?v=OK1FTlcdwx8>



**Pour en savoir plus
sur les téléprocédures
relatives à l'immatriculation
des véhicules**

<http://www.nord.gouv.fr/Demarches-administratives/Immatriculation-carte-grise#N367>
<http://www.nord.gouv.fr/Actualites/Actualites/Demarches-Teleprocedures-fermeture-definitive-des-guichets-cartes-grises-et-permis-de-conduire>

UN NOUVEAU DISPOSITIF INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DES ÉPISODES DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Le nouveau dispositif de gestion des épisodes de pollution adopté le 5 juillet 2017 a été élaboré à l'échelle de l'ensemble des départements de la région Hauts-de-France afin de mieux harmoniser la gestion des épisodes de pollution, en concertation avec les collectivités, les acteurs économiques et le milieu associatif. Ce document fait suite à l'évolution du cadre national en 2016 visant essentiellement à rendre le dispositif de gestion des épisodes de pollution atmosphérique plus réactif et à associer davantage les collectivités et certains acteurs économiques.

Le déclenchement des mesures d'urgence en cas de pollution aux particules fines PM10 est ainsi effectif dès lors qu'il est prévu que le premier seuil soit franchi pendant deux jours au lieu de quatre précédemment ($50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ pour les PM10). Ce même système de persistance du premier seuil est désormais également appliqué à l'ozone ($180 \mu\text{g}/\text{m}^3$ pour l'O3). Ces mesures s'appliqueront sans discontinuer tant que les conditions météorologiques resteront propices à la poursuite de l'épisode de pollution. Par ailleurs, cet arrêté fixe une liste indicative de mesures d'urgence qui, en fonction de la durée, de l'intensité et de la nature de l'épisode de pollution, pourront être mises en œuvre par les préfets. Il s'agit de mesures dans le secteur agricole, dans le secteur industriel et dans le secteur tertiaire. La mise en place de la circulation différenciée sur l'agglomération lilloise lors du prochain épisode de pollu-

tion d'intensité importante figure parmi ces mesures d'urgence.

La circulation différenciée sur la base des certificats « Crit'Air » lors des épisodes de pollution

La circulation différenciée a pour objectif de restreindre, lors d'un épisode de pollution, la circulation des véhicules les plus polluants sur une zone déterminée. Elle repose sur l'utilisation du certificat « Crit'Air » qui répartit tous les types de véhicules en six classes en fonction de leur niveau d'émission de polluants atmosphériques, qui dépend de l'âge du véhicule et de sa motorisation. Plus de 526 000 certificats ont été commandés en région Hauts-de-France à ce jour, dont 270 000 pour le seul département du Nord.

Il est vivement conseillé aux habitants de la métropole lilloise, ainsi qu'aux conducteurs français et européens amenés à circuler dans cette zone, de se procurer un certificat Crit'Air sur le seul site officiel habilité à le délivrer : <https://www.certificat-air.gouv.fr>

La circulation différenciée sur la base des certificats « Crit'Air » lors des épisodes de pollution

Parmi la liste indicative de mesures d'urgence de l'arrêté interdépartemental à disposition des préfets figure la mise en place de la circulation différenciée. Elle vise à restreindre, lors d'un épisode de pollution, la circulation aux véhicules les moins polluants sur une zone déterminée.

La pierre angulaire de ces deux dispositifs est le certificat « Crit'Air ».

Mis en place par l'État en juillet 2016, il permet de répartir les véhicules en six classes en fonction du niveau d'émission de polluants atmosphériques, qui dépend de l'âge du véhicule et de sa motorisation. Tous les types de véhicules sont concernés.

Les certificats « Crit'Air » doivent être commandés sur le seul site officiel habilité à les délivrer : <https://www.certificat-air.gouv.fr>

L'obtention de ce certificat coûte 4,18 euros pour un envoi en France. Le certificat est un document sécurisé se présentant sous la forme d'un autocollant rond et coloré. Il doit être apposé à l'avant du véhicule de manière à être lisible par les agents de contrôle, depuis l'extérieur.

Plus de 526 000 certificats ont été commandés en région Hauts-de-France pour le moment, dont 270 000 pour le seul département du Nord.

Nos voisins européens s'équipent également en certificats afin de pouvoir circuler dans les zones qui seraient concernées par la mise en place de la circulation différenciée. La Belgique est à ce jour le pays européen le mieux équipé en certificats « Crit'Air » avec plus de 102 000 commandes. Suivent le Royaume-Uni et les Pays-Bas, avec respectivement 37 000 et 32 000 commandes enregistrées à ce jour.

Le préfet du Nord a d'ores et déjà fait part de sa volonté de mettre en place un dispositif de circulation différenciée sur l'agglomération lilloise lors du prochain épisode de pollution d'intensité importante, en



concertation avec le président de la Métropole européenne de Lille. Il est donc vivement conseillé aux habitants de la métropole lilloise ainsi qu'aux conducteurs français et européens amenés à circuler dans cette zone de se procurer un certificat Crit'Air.

Le fait de circuler à bord d'un véhicule en violation des mesures de circulation différenciée décidées par le préfet lors d'un épisode de pollution atmosphérique pourra être puni d'une amende prévue pour les contraventions de la troisième classe (amende forfaitaire de 68 euros).

La réunion organisée ce jour entre le préfet du Nord et le président de la Métropole Européenne de Lille a permis d'apporter des précisions sur les certificats qui seraient autorisés, les dérogations, ainsi que les communes concernées par le dispositif. Ces informations, fournies ci-dessous, restent cependant indicatives, et peuvent évoluer en fonction des circonstances. Le préfet peut notamment décider, suivant l'intensité de l'épisode de pollution, d'étendre la zone géographique concernée, de limiter les cas de dérogation ou de renforcer les mesures de restriction de circulation (principe de gradation des mesures). Ces informations permettent toutefois aux usagers d'anticiper les mesures qui pourraient être mises en place.

Principes de mise en œuvre de la circulation différenciée sur l'agglomération lilloise :

Communes concernées :

Tout ou partie du territoire communal d'Hellemmes, Lambersart, Lezennes, Lille, Lomme, La Madeleine, Marcq-en-Baroeul, Marquette-lez-Lille, Mons-en-Baroeul, Ronchin, Saint-André-lez-Lille et Sequedin en dehors des axes routiers A1, A22, A25, N227, D652.

Véhicules autorisés à la circulation :

- **Voitures, véhicules utilitaires légers, deux roues, tricycles et quadricyles à moteur :**
 - disposant d'un certificat « Crit'Air » 0, 1, 2 ou 3
 - ou entrant dans l'une des catégories de véhicules bénéficiant d'une dérogation
- **Poids lourds d'un poids total autorisé en charge supérieur à 3,5 tonnes :**
 - de norme EURO IV, EURO V, EURO VI, ainsi que les poids lourds électriques, hybrides rechargeables, fonctionnant au gaz ou à l'hydrogène (correspondant aux certificats « Crit'Air » 0, 1, 2, 3 ou 4)
 - ou entrant dans l'une des catégories de véhicules bénéficiant d'une dérogation

Véhicules bénéficiant d'une dérogation :

Véhicules d'intérêt général au titre de l'article R.311-1 du code de la route, véhicules transportant au moins un passager en plus du

conducteur afin de promouvoir le covoiturage, véhicules de transport en commun des lignes régulières, cars de desserte des gares et aéro-gares agréés, transports scolaires, transports collectifs de salariés, autocars de tourisme, véhicules assurant l'enlèvement et le ramassage des ordures, véhicules de transport de fonds, véhicules d'approvisionnement des marchés, des commerces d'alimentation, des cafés et restaurants, et véhicules effectuant des livraisons de denrées périssables, véhicules des professionnels effectuant des opérations de déménagement, véhicules de transport de journaux, véhicules de transport d'animaux vivants, de collecte et de livraison des produits agricoles périssables, véhicules professionnels des vétérinaires praticiens, véhicules des GIG et des GIC, ou conduits ou transportant des handicapés ou des personnes à mobilité réduite, taxis et voitures de tourisme avec chauffeur, véhicules des établissements d'enseignement de la conduite automobile, motocyclettes et poids-lourds, véhicules des associations agréées de sécurité civile, véhicules personnels des agents sous astreinte pour des raisons de sécurité publique (sur présentation d'une attestation de l'employeur), véhicules d'intervention urgente assurant une mission de service public.



Pour leur voyage annuel, les membres du club renaissance se sont vu proposer un déjeuner sur la Seine.

Nous partons en direction de la « ville lumière » à 7h30 !

Après un petit-déjeuner en cours de route, nous arrivons à Paris vers 11h30.

Une petite pose pour profiter de la tour Eiffel et quelques photos sous la dame de fer.

Puis, nos trente adhérents embarquent pour un voyage des sens sur la plus belle avenue de Paris...et la moins embouteillée.

A bord d'un bateau entièrement

vitré, nous découvrons toute la splendeur du panorama, au rythme d'une animation musicale en live.

La cuisine est raffinée et le service est délicat et attentionné.

Au long de notre croisière nous pouvons admirer les beaux monuments tels que : LATOUREIFFEL – LES INVALIDES – L'ASSEMBLEE NATIONALE – LE MUSEE D'ORSAY – L'INSTITUT DE FRANCE – LA CATHEDRALE NOTRE-DAME – LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE – L'HOTEL DE VILLE – LA CONCIERGERIE – LE LOUVRE – LE PALAIS DE CHAILLOT – et pour clôturer le tout LA STATUE DE LA LIBERTE. Sans oublier les jolis

ponts qui traversent la Seine.

Notre périple n'est pas pour autant fini, puisqu'on nous offre une traversée de 2 h dans Paris sur l'Avenue des Champs Elysées : Obélisque et l'Arc de Triomphe, passage devant le « Fouquet's », « l'Olympia », le quartier Pigalle et son « Moulin Rouge ».

Mais tout à une fin, c'est donc le départ vers le Nord, tous ravis de leur journée.

Nous retrouvons notre « Village Lumière », au crépuscule accueillis par les tout nouveaux réverbères.

Gabriel Titeca

FETE DU LIVRE



L'association LIRE A BEAUCAMPS LIGNY organisait samedi 30 septembre de 10h à 17h, sa 1ère fête du livre.



Pour cette occasion, les amateurs de livres et bandes dessinées, venus nombreux, ont pu découvrir et apprécier les nouveaux locaux de la bibliothèque refaite à neuf.

Ils ont pu aussi rencontrer des auteurs régionaux tels que David James KENNEDY, OTTAMI, Didier HERMAND qui ont dédicacé leurs ouvrages,

proposés par la RUCHE AUX LIVRES, installée à WAVRIN.

Cette librairie est le fournisseur privilégié de notre équipe BIBLIOTHEQUE que nous félicitons vivement pour son activité.

Une tombola gratuite a clôturé cette manifestation ; les lots étaient bien sûr des livres ...

ER



L'association SEWEP (Solidarité Emploi WEPpes) est une association intermédiaire active sur le territoire depuis 30ans.

Elle propose diverses activités de services auprès de particuliers, collectivités et professionnels. Elle est un acteur incontournable de l'Economie Sociale et Solidaire et vous propose de la mise à disposition de personnel notamment dans les secteurs et domaines suivants :

Particuliers	Collectivités et professionnels
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux ménagers (lessive, repassage, nettoyage...) • Aide aux courses • Préparation de repas à domicile • Garde d'enfants de + de 3 ans • Petit bricolage • Petits travaux de jardinage (Tailles, tonte, petits entretiens...) • Et autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage (bureaux, locaux commerciaux, mairies, écoles...) • Espaces verts (entretien des extérieurs...) • Garderie – cantine • Travaux agricoles (ramassage, cueillette...) • Manutention • Et autres

Elle permet aux demandeurs d'emploi inscrits d'avoir un suivi et un accompagnement personnalisés.

Demandeurs d'emploi
<ul style="list-style-type: none"> • Proposition de missions de travail • Définition de projet professionnel • Réalisation de CV et de lettres de motivation • Proposition de formation

L'association est certifiée CEDRE ISO 9001 depuis 2016.

SEWEP – 7 rue de Verdun 59249 FROMELLES - Tél. : 03 20 50 35 97
Port. : 06 04 59 73 06 - Mail : c.sewep@free.fr - Site internet : www.sewep.fr

A BEUCAMPS-LIGNY

16 décembre , Samedi	Distribution du colis des aînés
21 décembre , Jeudi	Repas des aînés, salle des fêtes Manu Courtin.
23 décembre , Samedi	Vacances de Noël
8 janvier , Lundi	Reprise de l'école et des cours pour les plus grands
13 janvier , Samedi	Cérémonie des voeux - Salle des fêtes Manu Courtin à 12h.
9 Février , Vendredi	Les Beucamps du rire – 3-ème édition
12 avril , Jeudi	Le théâtre du Nord présente Othello – Institution Sainte Marie à 20h Entrée libre

DANS LES WEPPEES

10 décembre , Dimanche	Concert Chorales du pays des Weppes à l'église Saint Vaast de La Bassée à 16 heures
12 décembre , Mardi	Les déclinaisons de la Navarre par la Cie le Gymnase (CDCN de Roubaix) à la salle du temps Libre, rue de l'église - Fromelles à 20 heures - Gratuit. Réservation souhaitée au 03 20 50 20 43 (Mairie) ou au 06 17 31 55 47 (Mme Delattre)

0 800 203 775

Service & appel
gratuitsDEPUIS LE 1^{er} janvier 2016
vos encombrants, c'est sur rendez-vous !

NOTEZ Depuis le 1er janvier 2016, toutes les communes sont passées en collecte des encombrants sur rendez-vous téléphonique. Pour 2017, il est désormais possible de choisir son créneau parmi 12 tranches horaires entre 7h et 20h, du lundi au samedi, (7h à 9h, 8h à 10h, 9h à 11h, etc.). Le métropolitain peut ainsi choisir parmi des créneaux de 2 heures au lieu de 4 heures. Toutes les informations utiles sont sur www.encombrantssurrendezvous.com

Journal municipal de Beucamps-Ligny

Directrice de la publication: Catherine LEFEBVRE**Rédaction:** Comité de rédaction (ER, IB, CL, FF)

Le P'tit Journal de Beucamps-Ligny N°204

Diffusion gratuite - IPNS -

Conception: Liudmyla DOLIA / Fabrice FLAVIGNY**Ayez le bon réflexe :** consultez l'affichage municipal et notre site www.beucamps-ligny.fr**Mairie:** 2 rue de Fournes,
59134 Beucamps-Ligny**Horaires:** Lundi - Mercredi -
Vendredi - Samedi
de 9h à 12h**Tél:** 03.20.50.34.60**Fax:** 03.20.50.64.53**Mail:** mairie.beucamps.ligny@wanadoo.fr